



SYNDICAT DEPARTEMENTAL **CFTC** DE LA METALLURGIE
et PARTIES SIMILAIRES DE L'ESSONNE

✉: 12, place des Terrasses de l'Agora 91 034 EVRY cedex

Président : Philippe de Craene : 06 72 99 17 04

Vice-Président : Philippe Boutrel : 06 72 99 23 11

Vice-Président : René Martens : 06 82 58 15 36

Secrétaire Général : Cyril Mossur : 06 74 16 65 40

Secrétaire adjoint : Nicole Baduel : 06 21 30 56 62

Secrétaire adjoint : Chrystèle Pramil : 06 59 89 38 09

Trésorier : Jean-Christophe Chague : 06 46 65 60 11

Facebook : [Syndicat Cftc Métallurgie Essonne](#)

CONSEIL DE LA METALLURGIE du lundi 28 août 2017 à 9 h 30 à EVRY

15 personnes présentes.

1. Présentation du nouveau site WEB du ME91 :

Serge DANESHMAND a créé le site web « cftcme91.fr » et nous le présente. C'est un site d'informations, d'échanges, et notre bibliothèque. Ce site est accessible aussi sur smartphone.

Il y a un espace privé pour les adhérents qui, après inscription, recevront un e-mail de confirmation. Ils accèderont à l'affichage du « menu adhérent ». Ce site vous tiendra informé de toute l'actualité relative à l'action syndicale de la CFTC : adhésion en ligne avec RIB, liste d'abonnements, liste des formations, vidéos, listes du « bureau » et du « conseil » avec fiches individuelles personnalisées et photos de ses membres, etc...

Pour l'évolution de ce site, quelques suggestions ont été faites :

- Dater les vidéos, noter leur ordre d'importance,
- Créer un lien avec Facebook,
- Réduire le bandeau en haut du site,
- L'ordre du jour et le compte-rendu du conseil à mettre en accès limité pour plus de confidentialité,
- Rajouter un « forum » pour échanger entre adhérents,
- Rajouter les liens vers des sites de connaissance.

Serge DANESHMAND souhaite que chacun s'inscrive sur le site et lui transmette ses idées. Il souhaite également former un volontaire pour l'aider à en assurer le suivi, et pour rendre ce site plus vivant. Le logiciel est convivial sans avoir besoin de notions informatiques poussées. Serge DANESHMAND se fera un plaisir de partager et transmettre son expérience.

❖ **Action : qui est volontaire pour aider à l'animation du site ?**

2. Loi travail Macron II :

Actuellement, il n'y a aucune consigne de la CFTC, ni de message officiel pour la grève prévue le 12 septembre 2017. Vous trouverez **ci-joint** la position de la CFTC sur les réformes envisagées.

La réforme du code du travail entre dans sa phase finale. Tout le monde attend le 31 août 2017 pour la présentation complète des ordonnances.

✓ **Prud'hommes** : un salarié qui va aux prud'hommes touche en moyenne 24 000 € hors légal. Dans la nouvelle loi, la partie légale fixe devrait augmenter de 25 %, mais ce ne sont encore que des suppositions. La partie supra légale pourrait être bloquée entre 12 et 15-20 mois de salaire selon l'ancienneté.

Philippe DE CRAENE précise qu'un salarié qui a touché 24 000 € aux prud'hommes et qui se retrouve au chômage, verra cette somme déduite de ses indemnités de chômage. Ça ne vaut donc pas forcément le coup de faire un procès.

Philippe BOUTREL nous demande, dans nos entreprises, d'évaluer combien de dossiers prud'hommes sont « ouverts » par l'employeur. Dans les grands groupes, il y en aurait des centaines.

Nous ne connaissons pas franchement la position de la CFTC sur la question des prud'hommes. Le gouvernement serait en train de redonner du poids à « la branche » mais la CFTC Métallurgie n'est plus, hélas, à l'UIMM.

Le sujet de la loi Macron II sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

3. Sujet du prochain atelier SOLUCIA du 13 septembre 2017 :

Comme l'atelier « Macron I » a eu beaucoup de succès, il a été prévu de choisir un thème pour le prochain atelier du 13 septembre 2017. Nous n'avons pas le recul nécessaire pour les tenants et les aboutissants « loi travail Macron II » mais c'est ce thème d'actualité qui est retenu par le conseil pour cet atelier. Un point va être fait avec SOLUCIA lors du prochain conseil. Le thème « instances représentatives » intéresse également plusieurs personnes.

4. Suite de la demande de formation : comment gagner ses élections ou développer sa section :

Fabrice BRETON propose de faire une journée de formation générale sur le protocole d'accord avec quelques points juridiques actualisés : parité H/F par ex.

Il est décidé que les DS formulent leurs demandes de formation sur le site cftcme91.fr. Un calendrier de dates et thèmes sera ensuite élaboré par Fabrice BRETON. Il organisera cette formation sur les fondamentaux de la loi, son contenu et comment mener une campagne électorale.

En attendant, les DS en difficulté peuvent contacter SOLUCIA pour avoir des réponses sur ce sujet.

5. Point sur les nominations PRUD'HOMMES – CAF – CPAM :

✓ **Prud'hommes** :

Toutes les candidatures proposées par le 91 ont été retenues et sont en attente de désignation par le Préfet. Une personne de chez MAN n'a pas pu remplir correctement son dossier et a été remplacée par Thierry DELOUVEE. Les personnes désignées auront une formation CFTC et une formation de l'École de Magistrature, à savoir : Brigitte DESSEL, Laurence CROZIER-LANGLOIS, Joseph NAFFAH, Thierry DELOUVEE. Jean DAVAINÉ nous fera un point sur la finalité de ces candidatures.

✓ **CAF:**

Marc DE RAPHELIS SOISSAN est pressenti administrateur pour un mandat de 5 ans. Il reste à lui trouver un suppléant. La CAF distribue beaucoup d'allocations, également les APL. Dans ce mandat, il n'y a pas d'intervention sur les allocations mais dans l'action sociale (crèche, etc...) et dans la gestion interne. La CAF a un contrat pluriannuel qui doit être reconduit.

Par trimestre, il y a un conseil d'administration, une réunion de gestion administrative, une ou 2 réunions d'action sociale-APL. Les candidats sont proposés par la CFTC et désignés par le Préfet. Le titulaire a un mandat lourd qui demande une certaine disponibilité. Le suppléant intervient uniquement en l'absence du titulaire. Leurs heures sont prises sur le temps de travail.

❖ **A l'issu du conseil Valérie NOGUES se propose au poste de suppléante.**

✓ **CPAM :**

Les nouveaux Bureau et Conseil seront réélus en mars 2018. Il nous est demandé de nous repositionner sur les différents mandats. La CFTC Métallurgie avait deux mandats : titulaire (PB) et suppléant (PDC). Philippe DE CRAENE se représente. Philippe BOUTREL ne se représente pas. Il pourra transmettre ses connaissances à la personne remplaçante. C'est un mandat lourd, comme celui de la CAF, avec des réunions collectives toutes les 3 semaines environ avec différentes instances, en collaboration avec les associations du handicap. C'est intéressant en bureau paritaire, mais il y a aussi de la gestion et du conseil.

❖ **A l'issu du conseil Karim Chellat se propose au poste de suppléant.**

6. Participation du ME9101 à la réunion de la Fédération le 19 octobre 2017 pour les syndicats métallo de l'IDF dans le 77 domaine du parc - 11 Grande Rue, 77135 Pontcarré :

Joseph CRESPO a décidé de faire le tour de France des syndicats et de les réunir le 19 octobre 2017 à 3 endroits : Marseille, le Nord et en IDF pour, dit-il, redonner un souffle nouveau à nos engagements au service du bien commun, pour imaginer la CFTC du futur. Il y aura des ateliers et des tables rondes sur les aspects légaux, sur la santé et sur la loi du travail. Il y aura une explication sur la représentativité au niveau des branches (sans mea-culpa. !) Les stratégies pour faire du développement ont été un échec, seuls les « cadres » et la « bijouterie » sont représentatifs, alors que les négociations se font au niveau des branches. L'après-midi sera consacré essentiellement aux partenaires car un tel rassemblement coûte cher.

La Métallurgie souhaiterait un meilleur ordre du jour, ce qui a abouti aux questions suivantes du Conseil :

- a) **Témoignages d'entreprises ayant réussi leur développement et comment s'approprier ces bonnes pratiques.**
- b) **Présentation du projet des DSE CFTC et des réseaux d'écoute et d'entraide en entreprise + évènement du 16 novembre.**
- c) **Les nouvelles formations de la fédération pour s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui.**

7. Réunion de rentrée de l'UL de Massy :

Philippe BOUTREL va rencontrer Marc DE RAPHELIS SOISSAN et les membres du conseil de l'UL Massy le 11 septembre 2017 pour la réunion de rentrée pour maintenir ouverte l'UL de Massy.

Nous n'avons pas de nouvelles du maintien de la maison du syndicat place des Terrasses à Évry. En cas de difficulté, l'UL de Massy nous servirait de repli. Nous avons demandé une subvention au Maire de Massy pour maintenir cette UL.

8. Précisions quant aux dépenses des sections comprises dans le budget des 25 euros par adhérent :

Dans les 25 €/adhérent, dont le montant du budget se calcule au 15 mars de chaque année, toute dépense est envisageable dans la mesure où celle-ci est facturable et en rapport avec la section syndicale. Par exemple. : achat d'une imprimante, goodies, repas de section, etc...

À savoir :

- Auparavant, toute section syndicale devait demander l'autorisation au Bureau pour engager une quelconque dépense. Cette démarche permet un net progrès dans l'autonomie des sections.
- Le code du travail peut être acheté par le CHSCT, ou sur le budget de fonctionnement du CE, ou payé par la Direction. Les formations UR, UD ne rentrent pas dans ce budget. Chaque fois que possible, faire les formations à la Grande Motte car tout y est pris en charge.
- **Processus pour les demandes exceptionnelles, ou au-delà du budget des 25€/adhérent** : pour les cas très exceptionnels, soumettre la demande au bureau pour analyse. Ensuite cette demande sera à l'ordre du jour du prochain conseil pour avis.

9. Rappel des listes de distribution lors de l'envoi d'un e-mail :

Pour la nomination de nouveaux DS, Philippe DE CRAENE doit toujours être en copie ainsi que Cyril MOSSUR et Nicole BADUEL. Pour des demandes urgentes à Philippe DE CRAENE, toujours rajouter en copie Cyril MOSSUR, Secrétaire-Général.

En ce qui concerne la demande d'envoi en copies cachées des mails, nous décidons de la supprimer. Les personnes qui seraient dérangées par ces envois sont priées de se signaler auprès de Philippe DE CRAENE pour disparition d'office de la liste de distribution.

10. Gestion d'un DSC en retard de cotisation :

Jean-Paul CORVOISIER de chez THALES Air Systems à Limours, qui a été transféré dans le 91 depuis 3 ans, n'a toujours pas payé sa cotisation pour 2017, même après plusieurs relances. Véronique MICHAUT a envoyé le scan d'un chèque en juin, qui n'est pas du bon montant, et qui n'a jamais été reçu. Ce chèque égaré a été envoyé à une mauvaise adresse. Tout ceci est un comble pour un DSC qui doit donner l'exemple. Il lui a été proposé le prélèvement automatique pour solder ses difficultés, mais ce sera un refus. Ce comportement ne correspond pas à celui d'un DSC qui a des droits mais aussi des devoirs. Il n'accomplit pas son rôle de DSC et s'intéresse plutôt à d'autres mandats hors de son lieu de nomination. Il ne répond pas aux mails. Il aurait dû soulager Ghislaine LLEIXA DAUPHIN dans sa mission, ce qui n'est pas le cas.

Nous décidons de statuer sur le maintien comme adhérent de ce DSC. Un vote est soumis au conseil pour :

- o **Décision : Radiation** immédiate de Jean-Paul CORVOISIER avec envoi d'un courrier détaillé mentionnant la décision du conseil :
sur 12 votants : 10 pour, 2 abstentions.

Ce vote entraîne, de fait, la suppression des mandats de Jean-Paul CORVOISIER.

11. DIVERS :

- ✓ **Maître SAÏD** a pris sa retraite. La « Métallurgie » cherche un avocat de cette pointure pour le remplacer mais n'a pas trouvé pour l'instant. Il y a un besoin évident d'avoir un très bon avocat pour HP. Brigitte DESSEL va transmettre la carte de visite d'un très bon avocat en droit social qui fait aussi des publications dans les médias. Malgré tout, il nous reste notre avocat du 77. Philippe BOUTREL maintient son appel d'offre pour trouver un ou deux avocats sur Paris et dans l'Essonne, pour pouvoir s'occuper des dossiers importants à venir.
- ✓ **Francis BLANDIOT**, bon formateur syndical, dont les services ont été utilisés à maintes reprises par la CFTC et le CHSCT de HP, a arrêté sa mission CHSCT pour gérer une crêperie au bord de la mer. Si vous avez connaissance de bons formateurs CHSCT qui souhaitent s'impliquer, veuillez transmettre leurs coordonnées à Philippe BOUTREL qui fera un appel d'offres.
- ✓ **Formation de l'URIF :**
 - o Anne ROUGER, qui faisait des formations de l'URIF très intéressantes avec beaucoup de participants, a décidé d'arrêter. Elle n'a eu aucun soutien de l'URIF, bien au contraire !

PROCHAIN CONSEIL LE LUNDI 6 NOVEMBRE 2017 A MASSY A 13 H 30
